



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



Bruxelles, le 31 mars 2021

Cher Médecin Généraliste,

Comme vous le savez, à partir du 8 avril 2021, débutera la vaccination des personnes du groupe d'âge 18 à 64 ans présentant un risque accru d'infection et/ou une évolution sévère de Covid-19. La liste des affections à l'origine de ce risque accru a été dressée par le Conseil Supérieur de la Santé : [20210205_hgr-9618_priorites_vaccination_covid-19_vweb.pdf \(belgium.be\)](https://www.fgov.be/fr/20210205_hgr-9618_priorites_vaccination_covid-19_vweb.pdf).

Aux côtés des caisses d'assurance maladies (mutuelles), qui sont responsables de la sélection centrale sur la base des banques de données existantes, les médecins généralistes doivent apporter une contribution importante à la sélection. Cette contribution est d'une très grande importance dès lors que nous savons tous combien il est important de vacciner en priorité les personnes vulnérables. Outre l'âge, la présence de comorbidité est un facteur très pertinent.

Pour les aider à sélectionner les patients à risque dont ils ont la responsabilité, les médecins généralistes pourront s'appuyer sur des algorithmes développés pour leur DMI (Dossiers Médicaux Informatiques). Vous en apprendrez davantage à ce sujet grâce à des webinaires qui seront organisés à cet effet par les fournisseurs des logiciels utilisés.

Les pharmaciens se chargeront, eux, de sensibiliser les patients à risque à l'importance de la vaccination.

Vous trouverez ci-joint une note expliquant le processus de sélection aux citoyens potentiellement concernés. Nous avons voulu vous fournir ce texte avant qu'il ne soit largement communiqué à la population.

Nous tenons à vous remercier, ainsi que vos collègues, pour votre engagement en faveur de cette vaccination. Ainsi, vous démontrez une fois encore qu'au-delà du bien-être de vos patients, vous entendez œuvrer à celui de l'ensemble de la société. Ce n'est que de la sorte que nous parviendrons à nous défaire de la Covid-19 et à retrouver une vie normale.

Très cordialement,

Dr. Pierre-Louis Deudon
Médecin Inspecteur d'Hygiène